



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 27 novembre 2014

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(ALERTE METEO et CRUE ORANGE)

Le département de l'Ardèche a été placé en vigilance orange pour « pluie » sur l'ensemble du département et pour « crue » sur les bassins de Beaume, Chassezac, d'Ardeche Amont.

Ce phénomène peut avoir pour conséquences :

- Des violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

La Préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Roulez lentement et conformez-vous à la signalisation routière
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour plus de précisions sur cet événement, je vous invite à consulter le site internet vigicrues : [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) ou le serveur du conseil général sur l'état des routes au 09 69 39 07 07, ou le serveur vocal de la Préfecture de l'Ardèche au 02 31 39 30 64.

Des informations complémentaires vous seront transmises selon l'évolution de la situation.

---

### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche : Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09 - Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)